VILLERUPT

N°2

La mosaïque

Une mesure pour sauvegarder le commerce du centre-ville

PAGE 4

Le Festival du Film Italien en images

PAGE 6

Janvier - Février 2009

Les MORBIN - homme, femme

mode d'emploi

Le couple formé par Josette et Jean-Marie Morbin, tous deux natifs de Villerupt et figures bien connues des Villeruptiens depuis plus de 20 ans, gagnant une retraite bien méritée, s'apprêtent aujourd'hui à écrire une nouvelle page de leur « légende personnelle ». A l'heure du déménagement, ils portent un regard empreint de nostalgie, de joie et de tendresse à l'égard des années passées au service de la population.

Séquence introspection :
Josette, tout d'abord, a été la première à être embauchée en mairie (1er décembre 1981) pour s'occuper alors de la salle des sports Gérard Roux. Elle occupa ce poste jusqu'à la fin juin 1987, date à laquelle elle descendit à l'hôtel de ville pour assurer la succession de Mme Inès GUERCI, comme « huissier du maire ». Dès lors il n'était plus seulement question de ménage mais de gestion d'une équipe avec de multiples tâches : ouverture et fermeture des portes du bâtiment, gestion du service vin d'honneurs, apéritifs, des stocks de vivres, gestion des plannings et des produits d'entretien, etc… De fil en aiguille, Josette a travaillé avec les agents d'entretien de l'Hôtel de Ville, puis de l'ensemble des bâtiments municipaux de Villerupt, soit quelques 33 espaces identifiés. « Comme à l'époque de M. Sacconi – et même si des établissements scolaires ont depuis fermé - cela représente aujourd'hui toujours une trentaine d'agents ». Josette a de loin le sens des valeurs et de la reconnaissance : *« Je suis arrivée à l'époque où Armand Sacconi était maire honoraire. Pour moi c'était un grand homme et je me suis toujours sentie bien en sa présence. Grâce à lui, on était en mairie, comme chez nous… c'était un peu notre grande maison ! »* Et Josette d'ajouter : *« Cette ambiance s'est heureusement perpétuée avec ses successeurs et se poursuit aujourd'hui encore »*. Comme le grand Vatel dirigeant les banquets d'antan, Josette a toujours mis un point d'honneur à recevoir plus que correctement les personnes accueillies en mairie : *« Nous avons toujours souhaité donner le meilleur de nous-mêmes, à bien recevoir, le faire sans porter de jugements et surtout à ne pas transparaître nos idées personnelles. Je me souviens notamment de notre fierté à recevoir les compliments pour l'accueil de notre Ville, par des autorités extérieures comme au jour de la visite du président de l'Assemblée Nationale, Raymond FORNI. De même on a accueilli des artistes comme Jean ROUCAS, ou le très sympathique Didier GUSTIN – dont j'ai repassé le pantalon - , Guy MONTAGNÉ, Demis ROUSSOS etc… Mais à l'inverse de rencontres marquantes, on a aussi connu des artistes qui repartaient avec le panier de fruits embarqué dans leur voiture, après le spectacle ! Pour moi, c'était cela la mairie de Villerupt : des moments heureux, parfois des grandes peines comme le jour du décès de M. Sacconi, mais toujours l'émotion d'une grande famille solidaire ! »*.
Jean-Marie, l'autre honorable moitié du couple, a quant à lui, commencé sa carrière professionnelle comme apprenti à Aubrives avant de gagner en 1963 les établissements Gobert (SOCOMO). En 1987, on propose à ce chaudronnier soudeur de venir rejoindre sa femme en mairie pour commencer une nouvelle carrière. C'est ainsi que Jean-Marie signa son contrat à compter du 1er juillet 1987 : *« Pour moi l'adaptation a été un peu difficile car j'aimais réellement mon travail à l'usine. Toutefois, très vite, je me suis fait à cette nouvelle vie. Et puis ce que j'avais appris à l'usine m'a bien servi par la suite. En effet, quelques mois après mon embauche en mairie, j'ai découpé, dans l'une des caves du bâtiment, une grosse citerne métallique de 46 000 litres de fioul. Une fois l'ensemble complètement désossé, j'ai ensuite ressoudé une ossature de poutrelles et ferrailles sur deux niveaux, ce qui a permis de créer une salle d'archives d'une contenance de 2650 dossiers »*. Le nouveau quotidien de Jean-Marie s'organisait entre les costumes, deux fois par semaines de placier du marché, et le reste du temps, de gestionnaire des produits d'entretien et aide complémentaire au travail de son épouse. Il se souvient : *« Une fois la journée finie, on se retrouvait chez nous à table, et immanquablement on reparlait « travail » parfois même (rarement) en se disputant à ce sujet ! »* Et de rajouter : *« Cela n'a pas toujours été une sinécure de travailler en couple ; mais au final j'avoue que je n'aurais pas voulu vivre une autre vie loin de ma femme ! Mais on a connu des journées épiques en mairie : un jour des inondations, l'autre un départ de feu à la cave. Pour ce dernier cas, nous fûmes réveillés dans notre sommeil à 3 heures du matin par le DGS qui nous alerta sur des fumées décelées dans le bâtiment. Après vérification le feu s'était déclaré à la cave parce qu'une association avait enroulé ces nappes en papier avec les mégots de cigarettes ! Il y eut heureusement cette fois-là plus de peur que de mal ! »*
Josette, épanouie de ses souvenirs, de préciser : *« On ne regrette pas d'avoir travaillé en mairie, et ce d'abord pour avoir connu des bons collaborateurs de travail qui ont contribué à préserver l'ambiance familiale que nous avions perçue dès les premiers jours. Et puis il faut saluer le sérieux avec lequel le personnel d'entretien s'attachait à rendre les lieux toujours plus beaux, plus propres. On a ainsi connu de grandes travailleuses. Tout cela c'était notre vie, et elle s'est malgré tout passée très vite… peut-être trop vite ! Ce que je voudrais que l'on retienne, c'est*

que nous avons toujours eu le respect de l'être humain dans notre travail, un travail fait en couple et avec amour »…
… cet amour que le couple s'évertue de transmettre aujourd'hui à ses enfants Virginie et Laurent et à ses petits-enfants, Louis, Jules et Jade.
Longue vie à vous les artistes !

L'agenda du Maire

Dates des principales rencontres de Monsieur le Maire

22 oct. : Réunion publique Dojo

23 oct. : Réception en l'honneur du personnel municipal médaillé et retraité

24 oct. : Comité transfrontalier Belval

27 oct. : Rencontre avec le Directeur d'Alpha Santé : projet du devenir de la futur l'Ephad de Villerupt et de l'hôpital de Mont Saint Martin

29 oct. : Rencontre Sarest (crédit mutuel) avec la CCPHVA : aménagements de lotissements

30 oct. : Inauguration Festival Film Italien

31 oct. : Inauguration de la déchetterie

03 nov. : Rencontre du Directeur de Nexity : suite du projet immobilier de Cantebonne

04 nov. : Rencontre des responsables du Tennis Club

05 nov. : Comité de pilotage Alzette 2015

07 nov. : Rencontre Mr FEBVRE : Directeur du centre Leclerc de Thionville

09 nov. : 30e anniversaire du Musée campagnard de Fillières

10 nov. : Rencontre avec la nouvelle inspectrice d'académie

12 nov. : Réunion MMH et représentants du quartier Robespierre

12 nov. : Réunion à Mont Saint Martin : présentation du dispositif départemental d'aides aux Communes

12 nov. : Mise en place de la conférence territoriale à Longwy en présence de Michel DINET, président du Conseil Général

14 nov. : Remise des prix du Festival du Film Italien de Villerupt

18 nov. : Domi réseaux à Metz : structure de coordination de soin de personnes âgées

20 nov. : Rencontre avec Edouard Jacque (président du Sitral) afin d'évoquer les problèmes des transports scolaires Villerupt - Longwy

21 nov. : Rencontre avec les représentants syndicaux du personnel communal

22 nov. : Réunion de travail avec le Président du Club Canin de Tiercelet

24 nov. : Tribunal Administratif de Nancy : non mise en place de l'accueil périscolaire lors des journées de grève de l'éducation nationale

25 nov. : Rencontre avec la direction de la Lyonnaise des Eaux

29 nov. : Sainte Barbe des sapeurs pompiers

02 déc. : Rencontre avec les responsables de la caisse des dépôts et consignation concernant les projets de territoire

03 déc. : Rencontre avec Mr Febvre, directeur du centre Leclerc de Thionville

03 déc. : Réunion de travail : projet d'un centre de secours commun aux territoires d'Audun-Le-Tiche et Villerupt

04 déc. : Réunion de travail avec les Associations "défense des risques miniers" et "Non à la Carrière" afin de discuter du Plan de Prévention des Risques Miniers

04 déc. : Rencontre avec les commerçants afin de leur présenter la mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerce

05 déc. : Rencontre avec les professionnels du RASED

10 déc. : Réunion pour évoquer la mise en place des passeports biométriques à Villerupt

10 déc. : Conseil d'Administration de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine)

11 déc. : Comité de réunion Alzette 2015

12 déc. : Réunion d'information sur les comités de quartier à Cantebonne

12 déc. : Rencontre avec les personnels des Ateliers municipaux

13 déc. : Réunion de travail avec l'association Anamorphoses

15 déc. : Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) à Nancy concernant le dossier de l'AHBL

17 déc. : Réunion d'information sur les comités de quartier à Villerupt

17 déc. : Noël des enfants du personnel communal

17 déc. : Conférence de presse concernant le devenir de l'AHBL

18 déc. : Réunion de travail avec la DRAC concernant l'orgue de l'église de Villerupt

19 déc. : Départ en retraite de Mme OMODEI, responsable de l'INCA

19 déc. : Conseil d'Administration de Domi Réseaux

22 déc. : remise d'un bouquet de fleurs à l'occasion des 100 ans de Mme Braun

06 janv. : Réunion de travail avec le CSO Villerupt et les services municipaux

07 janv. : Conférence de presse avec Meurthe et Moselle Habitat pour la construction des logements au quartier Riésa

07 janv. : Réunion de travail concernant le projet d'un équipement commercial à Cantebonne (Leclerc)

07 janv. : Inauguration de la Cantine et de la garderie de Villers La Montagne

08 janv. : Réunion en Mairie de Russange concernant les travaux d'Esch Belval

13 janv. : Vœux au monde associatif

15 janv. : Vœux au personnel communal

16 janv. : ARH Nancy : situation de l'hôpital de Mont Saint Martin

28 janv. : Comité de pilotage Alzette 2015

28 janv. : Rencontre avec les commerçants de Villerupt concernant le projet d'équipement commercial de Cantebonne

Monsieur le Maire tient à faire savoir qu'il reçoit encore sur rendez-vous tout particulier qui en ferait la demande. A ce titre il a déjà accueilli bon nombre de citoyens villeruptiens. Enfin, et en fonction des disponibilités, il participe également à toutes les assemblées générales associatives.

Le mot du Maire

Chères Villeruptiennes, Chers Villeruptiens,

À l'heure où nous venons d'entamer une nouvelle année, je formule le vœu que partout et pour tous, le bonheur, la paix et la solidarité puissent être au rendez-vous.

L'année 2008 aura été marquée par une crise financière de grande ampleur du système libéral.
Dans notre pays, celle-ci a été aggravée par le bouclier fiscal mis en œuvre au niveau national.

Privilégiant les intérêts de quelques fortunés, ce dispositif qui leur offre chaque année 15 milliards d'euros de remboursement d'impôt, pénalise lourdement l'activité du commerce, des P.M.I.-P.M.E., les conditions de travail et le pouvoir d'achat des salariés comme des retraités.

A cette crise financière succède désormais une grave crise économique dont les conséquences n'ont pas tardé à affecter l'emploi. Les conséquences sociales risquent bien d'être très préoccupantes pour bon nombre de nos concitoyens puisqu'elles affectent la santé, l'école, la sécurité, les services publics... bref tout ce qui fait la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Par de multiples mécanismes, l'ensemble des collectivités locales sont touchées et les finances de la ville n'y échappent malheureusement pas.
A Villerupt, au regard de la situation préoccupante révélée par l'audit présenté lors du Conseil Municipal de décembre dernier, il y a urgence à rétablir une situation financière où la ville n'est pas en mesure de rembourser son annuité d'emprunt dans des conditions normales.

C'est dans ce contexte de tensions extrêmes que le débat d'orientations budgétaires vient de fixer ses priorités pour 2009.
Restaurer nos finances et agir avec imagination et conviction pour être en phase avec les enjeux de notre territoire transfrontalier sont les deux orientations fortes autour desquelles va se préparer le budget primitif 2009.

C'est donc avec audace, détermination et précautions que nous continuerons à agir.

En lien avec l'ensemble des partenaires de ce territoire, notre ville ne renoncera ni à son exigence de modernité ni à sa qualité de vie.

Parce que 2009 s'annonce extrêmement difficile et porteuse de préoccupations sérieuses, c'est ensemble que nous en ferons une année utile pour Villerupt et pour notre territoire.

Bonheur, santé et solidarité à toutes et à tous.

Alain Casoni
Maire de Villerupt
Conseiller Général de Meurthe-et-Moselle
Vice Président de la C.C.P.H.V.A.

Directeur de Publication : Alain CASONI
Directeur Culture et Communication : Olivier CORTESI
Impression : Imprimerie Klein - Knutange • *Tirage :* 4 400 exemplaires • *Dépôt légal :* n° 1679

Ecrivains publics

Le service (gratuit) "Ecrivain Public" est à la disposition des habitants de Villerupt depuis début décembre. Il est essentiellement à mettre à l'actif de la démarche volontaire et spontanée de Mesdames Popiela et Joliat. Qu'elles en soient donc sincèrement et chaleureusement remerciées car leur démarche et le service rendu coïncident parfaitement avec l'esprit des valeurs de solidarité et de citoyenneté que la municipalité souhaite développer.

Mme JOLIAT

Mme POPIELA

Marie-Rose Popiela a été la première à en faire la proposition ; après dix-neuf ans de "vie" municipale, elle se rend toujours disponible pour œuvrer socialement. Laura Joliat a exercé de nombreuses années au sein d'un service social ; elle nous a sollicités et exprimés sa motivation et son intérêt pour assurer cette tâche.

Par ailleurs il n'était pas rare que des personnes s'adressaient aux Services municipaux, Etat Civil ou Communication, pour les aider à remplir des documents administratifs ou à rédiger des CV.

En conjuguant le besoin aux compétences et à la détermination de mesdames Popiela et Joliat, la mise en place de ce service s'imposait. Il restait à proposer un lieu fonctionnel, agréable et préservant la confidentialité ; le bureau de l'annexe de la Mairie à Cantebonne répond à ces différents critères.

Tous les Villeruptiens qui souhaitent bénéficier de ce service sont invités à s'y rendre en toute confiance ; un accueil de qualité leur est garanti.

ECRIVAIN PUBLIC
les mardis et jeudis
de 14h à 16h
mairie annexe
de Cantebonne

Périscolaire

Entretien avec l'Adjointe à l'Enfance, Evelyne MICHON

Depuis la dernière rentrée scolaire, la municipalité a mis en place, à titre expérimental, un service d'accueil périscolaire sur deux sites : pour les enfants des écoles Joliot-Curie et Poincaré. Une trentaine d'enfants inscrits profitent de ce dispositif.

Les premiers retours sont encourageants et soulignent l'attrait de ce nouveau service offert à la population. La municipalité souhaiterait que ce dispositif puisse être pérennisé et étendu aux autres sites scolaires de la ville.

Comment ça marche ?
L'accueil est réservé aux enfants des classes maternelles et primaires, à partir de 2 ans et jusqu'au CM2.

L'accueil se fait aux horaires suivants :
de 7 h 30 à 8 h 30,
de 11 h 30 et 13 h 30, pause méridienne (repas),
de 16 h 30 à 18 h 30
Le matin, les arrivées étant échelonnées, l'accueil est individualisé et tient compte de la fatigue éventuelle de l'enfant. Au menu, repos ou activités individuelles en fonction des désirs de l'enfant. Le soir, une palette d'activités plus riche peut être proposée.

Les objectifs :
1) Pour les parents qui travaillent ou qui rencontrent des difficultés de garde de leurs enfants en journée, l'objectif est d'améliorer leur qualité de vie, en leur permettant de concilier à la fois vie professionnelle et vie familiale. Pour d'autres personnes, ce dispositif en diminuant certaines contraintes, peut être un atout supplémentaire pour favoriser un accès à l'emploi.
2) En ce qui concerne les enfants, il ne s'agit pas de poser les bases d'un accompagnement éducatif en parallèle du travail de l'enseignant, mais plutôt de favoriser l'épanouissement par le biais d'activités ludiques. L'enfant peut néanmoins effectuer ses devoirs mais de manière autonome. Le rôle de l'animateur n'est en aucun cas de se substituer à l'enseignant, il se situe plutôt entre animation récréative et ouverture sur le monde.

Activités proposées
La thématique cette année est construite autour de la découverte de différentes cultures. Les enfants des écoles Joliot-Curie et Poincaré préparent une exposition de travaux manuels (photos et dessins) sur les échanges inter-culturels. Celle-ci sera visible à l'Hôtel de Ville au printemps prochain.

POUR TOUT CONTACT
Service Enfance - Ville de Villerupt
Mairie de Villerupt - 3e étage
03 82 89 94 13

L'équipe d'animation
Côté encadrement, enfin, la municipalité s'est assurée le soutien pédagogique d'une équipe professionnelle composée d'ATSEM (formés spécifiquement par la Fédération des Œuvres Laïques), d'animateurs et d'un coordinateur.

Inscriptions
Les parents désirant faire bénéficier leurs enfants de ce dispositif, doivent se rendre au service Enfance et Périscolaire au 3e étage de l'Hôtel de Ville pour y retirer un formulaire d'inscription. Une fois l'enfant inscrit, les parents transmettent un planning mensuel (au Service Enfance ou sur les sites périscolaires) déterminant les heures choisies pour intégrer le périscolaire.

Tarifs
Afin de faire bénéficier ce service à l'ensemble de la population et ne pas pénaliser les familles aux revenus les plus faibles, les tarifs prennent en compte les ressources familiales et s'adaptent en fonction du quotient familial. La municipalité, dont l'objectif est de mener une politique sociale et accessible au plus grand nombre, prend en charge le complément financier. Un investissement conséquent mais significatif de la volonté de cette municipalité d'offrir une qualité de vie à Villerupt.

Quotient familial	*Tarifs horaires 2008/2009*	*Part commune*
De 0 à 380	1,22 €	1,82 €
De 381 à 610	1,82 €	1,22 €
Au-delà	2,10 €	0,94 €
Extérieur	3,04 €	0

Conclusion
L'ouverture de cet accueil périscolaire est un projet ambitieux que l'actuelle municipalité a voulu mettre en route très rapidement. Un défi de taille nous attend ; essayer de pérenniser ce dispositif et l'étendre aux autres sites scolaires de la ville. Un Comité de Pilotage sera chargé d'évaluer le fonctionnement de celui-ci au cours de cette année. Si les premiers retours sont encourageants sur Joliot-Curie, le démarrage se révèle un peu plus délicat en termes de fréquentation sur Poincaré. Ce qui amène la municipalité entre autres démarches, à mener en concertation avec le CCAS une réflexion plus approfondie, visant à favoriser l'accès à l'accueil périscolaire aux familles aux revenus les plus faibles.

Développement économique

Une mesure pour le commerce du

Dans son choix de vouloir conserver et développer le tissu économique de la Ville et, en particulier, d'endiguer la désertification du centre-ville par les commerces et artisanats, la Municipalité a mis en place un droit de préemption dans le cadre d'un périmètre déterminé de sauvegarde du commerce de centre-ville à Villerupt. Faisant suite aux conclusions de l'étude de ISERCO – étude réalisée pour le compte de la commune de Villerupt en octobre 2007 sur « la situation du commerce de Villerupt » - cette mesure est l'aboutissement d'une volonté municipale et d'un travail d'information réalisé auprès des commerçants et artisans du secteur. La réunion organisée le jeudi 4 décembre 2008 a notamment permis de préciser aux participants les enjeux du périmètre de sauvegarde et d'évoquer les questions que posent aujourd'hui au local, leurs métiers.

M. Denis SALVI, Adjoint au Développement économique, au Commerce et à l'Artisanat, revient sur la délibération du Conseil Municipal du mardi 9 décembre dernier : *« Du constat partagé d'un exode accéléré des commerces de centre-ville, il fallait agir, et vite ! Pour autant dans une sphère qui relève avant tout d'un risque privé, la collectivité publique ne peut pas tout. A défaut de solutions miraculeuses, il fallait déjà déterminer le champ du possible à la lumière du cadre juridique ».* Ce dernier s'est ainsi organisé principalement autour

sauvegarder centre-ville

de la loi du 2 août 2005 en faveur des PME (Décret d'application du 26 décembre 2007) qui prévoit la création d'un nouvel outil d'intervention des communes pour maintenir la diversité commerciale dans des secteurs fragilisés.

Le périmètre de sauvegarde arrêté pour la Ville de Villerupt est le centre-ville, soit le secteur délimité par les rues Foch-Carnot et Lebrun avec les commerces en périphérie des carrefours (rue Gambetta, rue Joseph Ferry, rue Pouyer Quertier, rue Jules Vallès, rue Clémenceau). Dans cet espace le Conseil Municipal a souhaité préciser des objectifs de diversité commerciale (Equipement de la maison, de la personne, commerces alimentaires, bars, salon de thé, restauration).

Mode d'emploi : La portée du droit de préemption commercial s'exerce sur les baux commerciaux, artisanaux et fonds de commerce cédés à titre onéreux. Il vise à permettre à une commune de préserver la diversité commerciale en intervenant en faveur des porteurs de projet de commerces ou d'artisanats dans des secteurs jugés prioritaires pour préserver ou développer la diversité commerciale. M. SALVI d'ajouter à ce propos : *« Ce levier doit être cependant actionné lorsque toutes les autres possibilités ont été épuisées »*.

« L'idée maîtresse pour la collectivité, c'est d'être avertie lorsqu'un commerce va mettre un terme à son activité. De la délimitation du périmètre de sauvegarde, naîtra l'obligation d'information sur les transactions foncières liées au commerce. La commune pourra ainsi assurer le lien entre le bailleur et un privé qui souhaiterait reprendre une exploitation commerciale sur Villerupt Centre. Mais attention… pour autant la municipalité ne se portera pas systématiquement acquéreur de tous les locaux qui seraient amenés à se libérer. Ce n'est ni sa volonté, ni financièrement, dans le domaine du possible ».

Après retour de l'avis des chambres consulaires d'ici deux mois, une nouvelle délibération (printemps 2009) devra être soumise au Conseil Municipal afin de valider définitivement la mise en place du périmètre. *« C'est une action forte qui porte en elle une série de contraintes mutuelles pour la Ville et le bailleur, mais qui doit garantir à terme la qualité de notre centre ville »*.

Le Festival du Film Italien de Ville

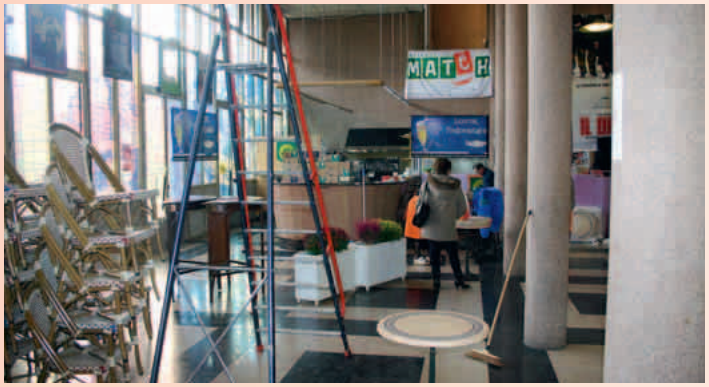

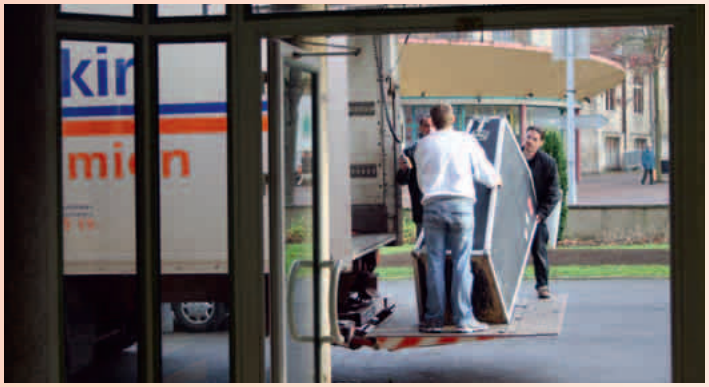

rupt 2008 en images

Villerupt
Ville fleurie

La belle fête annuelle de remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris a réuni, le 26 novembre 2008 au foyer de l'Hôtel de Ville, 12 candidats dans la catégorie balcons fleuris et 14 dans celle des jardins visibles de la rue, ainsi que les enseignantes et ATSEM de la Maternelle Joliot Curie.

Le jury, présidé par Richard CASINELLI assisté de Sébastien PAQUIN a eu beaucoup de mal à départager ces concurrents et aurait aimé, comme à l'école des fans, pouvoir attribuer un 10/10 à chaque candidat.

L'intérêt marqué par les habitants pour cette manifestation encourage les élus à poursuivre dans cette voie car en fleurissant vos balcons et jardins, ce n'est pas seulement vos habitations que vous embellissez, c'est toute votre ville qui en bénéficie, affichant ainsi un cadre de vie agréable, une image de gaîté, de convivialité, de couleurs et de parfums dont nous avons bien besoin par ces temps de morosité ambiante.

Cet effort de chacun accompagne l'engagement pris par les élus de vous offrir une ville propre et accueillante, et représente en tous cas un signal fort en direction de ceux qui se laisseraient tenter par les gestes d'incivilités dont nous avons tous eu à souffrir au printemps dernier et que l'action soutenue de nos services voirie, espaces verts et police municipale a heureusement tendance à faire disparaître.

Cette remise de prix s'est accompagnée cette année d'une mise à l'honneur particulière, puisque les petits jardiniers de l'école maternelle Joliot Curie ont reçu leur troisième coccinelle consécutive pour leur jardin pédagogique. Peu d'écoles dans le département peuvent s'enorgueillir d'un tel palmarès, et le mérite en revient aux jeunes pousses bien sûr, mais surtout à leurs institutrices et ATSEM , avec toujours les conseils avisés de Sébastien PAQUIN et l'aide de quelques papas.

Ce travail éducatif portera un jour ses fruits et on peut d'ores et déjà apprécier la vivacité d'esprit de ce petit jardinier en herbe qui déclara au jury, pour justifier quelques trous dans les feuilles d'une fleur, « qu'une coccinelle avait mordu la capucine ».

Enfin, cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur le service Espaces verts de la ville, qui, sous la houlette de Sébastien PAQUIN, vient de nous obtenir notre 2e fleur au concours régional des villes fleuries, après celle obtenue en 2006. Leur travail est remarquable dans la mesure où avec très peu de moyens, ils ont su transformer l'image de Villerupt.

Avec un effectif réduit à seulement 4 jardiniers et un budget annuel inchangé d'à peine 17 000 € depuis 2006, le service gère 10 000 plantes pour le fleurissement d'été, et 14 000 bulbes pour celui de printemps.

Il a en charge la plantation de 90 jardinières, 94 bacs et 600 m² de massifs.

Il entretient 27 000 m² de gazon, 4 000 m² de massifs, 500 ml de haies et 1 000 arbres.

Il s'occupe également de l'entretien des talus et délaissés de voirie.

Le service développe de plus en plus un fleurissement écologique, avec l'utilisation de paillage qui réduit les besoins en arrosage et désherbage. Le choix des plantes permet également un fleurissement original ayant le souci du respect de l'environnement, avec des besoins en eau et produits phytosanitaires réduits.

Cette année, le thème du fleurissement était Venise, l'an prochain ce sera « Les plantes grimpantes et leurs supports ».

L'efficacité de l'équipe « Espaces verts » ne serait toutefois pas aussi visible si le « Service Voirie », par ses interventions de nettoyage et d'entretien permanentes sur nos routes et trottoirs, ne venait compléter le travail de nos jardiniers. Un grand merci donc aux équipes municipales qui ont à cœur de relayer l'action des élus en faisant de la propreté et de l'agrément de la ville leur première priorité.

Propreté de la Ville

Organisation du service hivernal

Dans l'Est de la France, la neige et le verglas ne sont pas vraiment des inconnus, mais à chaque fois qu'ils surviennent, un certain nombre de piétons et d'automobilistes ont le sentiment d'avoir été pris au piège: la soudaineté des évènements, leur intensité, et, parfois, le mauvais équipement des véhicules créent en effet souvent la surprise en bouleversant les habitudes des uns et des autres.

Pourtant, les moyens techniques mis en place à différents niveaux par l'Etat (Autoroutes et Routes Nationales), le Conseil Général (Routes Départementales) et la Commune (Voirie Communale) sont conséquents, mais ils ne permettent pas de rétablir instantanément et à tous les endroits à la fois des conditions normales de circulation. A Villerupt, les Services Techniques ont en charge la viabilisation de 42 km. de routes, 10 500 m² de parkings, les accès aux écoles et les cours d'écoles, les escaliers de Butte, de l'avenue de La Libération, des Sapins, de la rue Alfred Mézières, des Cités de la Gare et de la Côte du Homé. Une équipe d'astreinte est ainsi prête à intervenir 24h sur 24, constituée d'1 agent de maîtrise, d'1 équipage composé d'un chauffeur poids lourd et d'un agent ainsi qu'1 équipe en renfort en cas de fortes chutes de neige. Elle dispose de moyens techniques adaptés :

- 1 camion avec lame chasse-neige et saleuse,
- 1 camion avec saleuse,
- 1 tracteur avec lame chasse-neige,
- 1 tracto-pelle,
- 2 utilitaires
- 1 fraise à neige pour trottoirs

Pour un hiver rigoureux, le coût du service (main d'œuvre, matériel et environ 700 tonnes de sel) peut être estimé à 100 000 €. L'ensemble de la voirie communale est traité selon deux niveaux de service :

- **le réseau prioritaire** composé des 3 axes de transit, des circuits d'autobus, des voies de desserte des écoles, lycée et collège et des rues en fortes pentes (ex : rue François Georges). Ce circuit représente environ 30 % du linéaire mais mobilise les équipes à plus de 60 % du temps consacré au salage et déneigement. Le retour au "noir" y est recherché le plus rapidement possible par l'action simultanée du chasse-neige et du salage. Les équipes interviennent 24h/24, les nuits, dimanches et jours fériés.
- **le réseau secondaire** ; les interventions ne s'établissent qu'après avoir satisfait aux exigences du premier niveau de service. La recherche du "noir" n'est pas systématique, l'objectif étant de maintenir la possibilité de circuler en adaptant la conduite aux circonstances (vitesse, équipement du véhicule). Ainsi, les rues sans pente peuvent être considérées comme circulables dès lors que piétons et automobilistes sont équipés pour des conditions hivernales normales.

Les difficultés rencontrées sont souvent dues à l'étroitesse de certaines rues (cités de butte), aux véhicules mal stationnés et à la topographie des lieux (fortes déclivités). Les interventions sont déclenchées par l'agent de maîtrise soit en préventif après consultation de météo France (salage), soit au moment des intempéries (neige, verglas) sur constat des services techniques ou appel des services de police (la nuit) ou d'élus. Les trottoirs, et escaliers sont traités manuellement en heures normales avec les équipes d'agent d'entretien de la voirie. Les effectifs ne permettent pas une intervention simultanée sur l'ensemble de ces secteurs. Les cours d'écoles sont salées en cas de gel (sécurité des enfants). Il convient toutefois ici de tordre le cou à une idée fort répandue qui présenterait le sel comme le remède miracle à tous les problèmes de circulation hivernale : le surdosage en sel n'améliore en rien la qualité du service, les paramètres déterminant étant le brassage par le passage des véhicules (les riverains de rues peu fréquentées ont souvent l'impression d'être oubliés alors que leur rue a été normalement salée) et la température du sol (en deçà de – 2° C le sel n'a pratiquement plus d'action). En outre, l'action conjuguée du gel, dégel, et d'un salage intensif favorisent la formation de « nids de poule », et le sel répandu sur les routes pendant l'hiver est une des causes de pollution des cours d'eau et nappes phréatiques. Il y a donc fort à parier qu'à l'instar de ce qui se pratique déjà dans certains massifs montagneux classés, l'usage du sel de déneigement ne soit un jour interdit sur tout le réseau routier, afin de préserver notre environnement.
Le conseil qui peut donc être donné en cas d'évènement hivernal intense est de ne pas s'aventurer sur la route avant que des conditions normales de circulation n'aient été rétablies – même si le temps nécessaire peut sembler trop long à certains – et de s'assurer que son véhicule est correctement équipé de pneus neiges – voire de chaînes.

Collecte des ordures ménagères

Afin d'éviter que dans le secteur Centre où est implantée la quasi-totalité des commerces de Villerupt, les sacs transparents ne restent sur le trottoir pendant tout le week-end, la Communauté de Communes du Pays Haut - Val d'Alzette (CCPHVA) a modifié son calendrier de collecte à compter du 1er janvier 2009 :

SECTEUR 1 Centre
Collecte OM (sacs noirs) : le mardi
Collecte sélective (sacs transparents) : le vendredi
SECTEUR 2 Butte étendue
Collecte OM : le vendredi
Collecte sélective (sacs transparents) : le vendredi
SECTEUR 3 Cantebonne
Collecte OM : le vendredi
Collecte sélective (sacs transparents) : le mardi

Rappelons que les sacs doivent être sortis au plus tôt à 19h la veille de la collecte et au plus tard à 4h du matin le jour de la collecte, et qu'en cas d'infraction, le contrevenant s'expose à une amende.

Spectacle APALVA

Réunion pour le dojo

Saint Nicolas et Père Noël

Boul'vard des Frontières

Les animations de fin d'année

Le Téléthon de l'O.M.S. et J.H.

Villerupt suit l'opération Octobre Rose

Association

Les Restos du Cœur... ...du cœur à l'ouvrage !

« On ne vous promettra pas les repas des grands soirs mais juste pour l'hiver à manger et à boire. »

La volonté de refuser l'inacceptable

On les aime pour ce qu'ils font, pour leur dévouement, et pourtant on aimerait qu'ils n'existent pas. C'est cela le grand paradoxe des Restaurants du Cœur. L'équipe de Villerupt est constituée par une vingtaine de bénévoles représentée par un responsable, M. MANGILI. A Villerupt comme ailleurs, le constat des nécessités de la vie quotidienne pour de nombreuses personnes, à de quoi en effet largement inquiéter…

Avec le temps, si la fonction essentielle reste de pouvoir nourrir les personnes ou familles dans le besoin, les fonctions des « resto » se sont élargies. Prêter une oreille attentive à des personnes qui parfois n'ont pas parlé à quelqu'un depuis des jours, échanger un sourire, une poignée de mains, voilà là le secret des restos du cœur.

Le responsable, de préciser : *« Aujourd'hui on parle plus d'aide à la personne au sens large, car il faut déjà apporter une oreille, une écoute pour entendre et réconforter avant de pouvoir nourrir le corps et éventuellement réchauffer par quelques habits. Les bénévoles assurent ainsi une mission de premier accueil, de conseil et d'orientation administrative pour les démarches de la vie quotidienne. C'est un point de départ avant une orientation en CCAS ou au sein des structures d'assistance sociale ».*

Les restos : comment ça marche ?

« Par souci de dignité des personnes fréquentant le lieu - parfois quatre mois durant ! -, la première chose à savoir c'est que la règle d'or en matière de bénéficiaires reste la discrétion. Et même en matière de statistiques, les inscriptions apparaissent comme anonymes. La personne qui se présente pour la première fois doit justifier de ses revenus pour prouver, par exemple pour un retraité, qu'elle touche moins que le RMI. Tous les cas sont différents ; du conjoint divorcé qui ne touche pas de pension alimentaire à la famille nombreuse sans revenus du travail et endettée. Les bénéficiaires de repas – essentiellement des personnes sans emploi - sont ainsi estimés en fonction des revenus sur des critères très précis, les « barèmes restos ».

Si la situation le nécessite on peut offrir un colis de dépannage tout de suite, sinon les personnes doivent s'inscrire le mardi pour pouvoir récupérer leur colis hebdomadaire le mercredi à notre local municipal de l'école Bara. Un colis est constitué de 8 repas pour une personne seule et de 6 repas pour les familles. Malheureusement il faut avouer que ces dernières années, la fréquentation des restaurants du cœur va croissant, à Villerupt comme ailleurs. Actuellement nous suivons 121 familles soit 270 personnes et une dizaine de bébés.

Nous travaillons avec les marchandises que notre Fédération de Nancy nous transmet deux fois par semaine mais aussi avec des produits gracieusement offerts par de généreux donateurs. Je pense notamment, mais pas exclusivement, aux dons en chocolats de l'UCAV, aux jouets distribués pour Noël, aux bocaux du Rotary Club d'Audun-Villerupt, à bien d'autres associations de la Ville, etc… Aujourd'hui, autre que l'alimentaire, nous recherchons en particulier des produits de toilette pour les bébés, des couches, des lingettes, etc… Je tiens encore à préciser que nous avons régulièrement des contrôles alimentaires pour attester de la bonne qualité des aliments distribués.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe des restos du cœur de Villerupt (et antennes de Thil, Hussigny et Crusnes), doivent savoir que toutes les bonnes volontés sont acceptées entre 18 et 75 ans pour épauler une action essentielle de vie et de respect de la personne car, comme le dit justement la chanson : ***« Aujourd'hui on n'a plus le droit ni d'avoir faim, ni d'avoir froid ! »***

Expressions politiques

Expression du groupe
« Solidarités et dynamisme »

Rassembler pour défendre le R.A.S.E.D. et l'avenir des enfants

Lors du Conseil Municipal du 9 décembre, nous avons proposé conjointement au groupe « **Pour un développement Solidaire et Durable** » l'adoption d'une motion visant à défendre les Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficultés » (R.A.S.E.D.) que le Ministre Darcos veut supprimer sur les trois années à venir. Parmi les 3 000 réseaux dans le collimateur du gouvernement celui de Thil Villerupt. Au sein de ce R.A.S.E.D. et depuis plusieurs années, un psychologue, un rééducateur et deux enseignants spécialisés prennent en charge et accompagnent au quotidien plus d'une centaine d'élèves des écoles de notre secteur afin de faire réussir tous les enfants, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ». 80% de ces enfants sont originaires de Villerupt. Il nous semblait qu'un tel sujet touchant à l'avenir des enfants de Villerupt, à leur scolarisation et à leur condition de scolarisation au quotidien pouvait être partagé par l'ensemble des élus du Conseil au-delà de nos différences. Eh bien non !
Seuls les élus du groupe « **Ensemble pour agir** » ont refusé de s'associer à une démarche visant à défendre le R.A.S.E.D. de Thil-Villerupt et plus largement l'une des missions importantes de notre service public de l'Education Nationale. A l'intérêt général, et comme elles et ses collègues l'avaient fait sur les questions de santé, ils ont à nouveau préféré préserver de façon partisane leurs amis politiques au gouvernement. Entre la réussite des enfants et la défense des mauvaises décisions du ministre, c'est à nouveau l'esprit de clan qui a pris le dessus cautionnant ainsi et par avance les 13 500 suppressions d'emploi programmées dans l'Education Nationale pour la rentrée 2009/2010.
Les familles, les professionnels concernés comme celles et ceux qui sont attachés à la mission démocratique de l'école publique apprécieront…

La mise en place de comités de quartiers

La mise en place des Comités de Quartier a été adoptée au Conseil Municipal du 13 octobre 2008, une volonté clairement exprimée par notre groupe lors de la campagne électorale de mars dernier. Espaces d'informations, de dialogue et de débat, de propositions, ils doivent permettre d'établir dans la durée une relation de proximité entre les habitants et les élus et services municipaux. La Charte qui définit les objectifs, compétences et fonctionnement des Comités, les engagements de la Ville, les périmètres des Quartiers, a été présentée à l'occasion de deux réunions publiques. Ce document provisoire peut être consulté sur le site internet de la Ville et remarques et suggestions peuvent y être apportées. La version définitive de la Charte fera l'objet d'une délibération à un prochain Conseil Municipal. Puis, au cours du printemps, il sera procédé à l'installation des différents Comités de Quartier où sont conviés toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie, à la valorisation et à l'animation de leur quartier et plus généralement au dynamisme de Villerupt.

Culture

Moins d'un an après les élections municipales, la nouvelle équipe s'est affairée à faire avancer la ville et créer des projets. Quid de la culture ? La fête de la musique est réapparue après 4 ans d'absence donnant l'opportunité aux groupes amateurs de se produire ; un festival multi-culturel "Boulev'art des Frontières" a vu le jour, jetant ainsi un pont transfrontalier et appelé à se pérenniser (prochaine édition le 3 octobre 2009) ; la 9e édition du Livre en Fête en mars prochain, organisée en collaboration avec l'APALVA, sera ouverte à d'autres partenaires ; le dossier de la remise en état de l'orgue de l'église, classé au patrimoine, a été réexaminé avec la DRAC et retient toute notre attention pour une réalisation au cours du mandat… Et tout récemment, conformément à nos promesses électorales, et bien que l'opposition argue pour l'un que ce n'est pas assez, pour l'autre que c'est trop, la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes a été établie pour les associations villeruptiennes ordinairement subventionnées !
La culture est diverse ; elle doit être proposée à chacun avec pour objectif l'épanouissement individuel. Il est nécessaire de prendre conscience que la culture est peut être *"ce qui fait de nous autre chose qu'un accident de l'univers"* comme disait Malraux ; mais surtout se rappeler que pour la sauvegarder et la développer, les solidarités sont de mise afin de faire mieux ensemble : *"Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations"*. (Octavio Paz)

Urbanisme

Les frémissements ressentis lors des précédents Conseils Municipaux se sont confirmés au cours du Conseil Municipal du 9 décembre 2008. L'équipe SOLIDARITES ET DYNAMISME impose non seulement un style nouveau, mais apporte devant les conseillers municipaux des dossiers solides qui préfigurent les modifications profondes que nous voulons apporter à la vie de notre cité. Ainsi, dans le domaine du Développement Durable, de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Transports, alors que durant l'été DUHO IMMOBILIER a été autorisé à réaliser un lotissement de 99 parcelles à l'entrée de Cantebonne, le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur une proposition d'urbaniser le terrain situé derrière le club house du CSO, ainsi que plus de 5 hectares au lieu-dit « La Fosse au Chaufour », ceci dans le cadre d'une réflexion globale sur l'aménagement de tout le secteur Cantebonne, prenant en compte la vocation des équipements existants, les opérations en cours comme celle de démolition-reconstruction que mène Meurthe et Moselle Habitat sur les HLM RIESA, l'emplacement de l'ancien collège, ainsi que les projets futurs comme l'implantation d'une grande surface et la création d'une ZAC.
Une étude de Programme Local de l'Habitat menée par la CCPHVA montre en effet un déficit profond de constructions neuves entre les 2 derniers recensements sur Villerupt, avec un rythme de 10 logements neufs/an, et une nécessité d'atteindre un rythme de 60 logements/an si on veut maintenir notre niveau de population actuel.
Ceci n'exclut pas la réflexion sur les quartiers anciens et l'habitat indigne, pour lesquels nous aurons des propositions d'actions concrètes dans les toutes prochaines semaines.

Le Conseil Municipal du 9 décembre a également autorisé la signature d'une convention importante avec EPFL (Etablissement Public Foncier Lorrain) qui permet à la commune de déléguer à cet établissement son droit de préemption en cas de vente d'une unité foncière intéressante. Cet outil nous permet de disposer d'une réelle maîtrise du foncier sur notre commune, préalable indispensable à toute politique de développement.

Les vœux d'
« Ensemble pour Agir »

Chères Villeruptiennes, chers Villeruptiens,

A l'aube de cette année 2009, Véronique GUILLOTIN et ses colistiers vous présentent leurs meilleurs vœux.

Janvier, moment privilégié pour faire le bilan. 9 mois se sont écoulés depuis l'élection de la nouvelle équipe. 9 mois auraient dû être le temps suffisant pour voir naitre les premiers changements promis : L'implantation de la surface commerciale à Cantebonne, la navette tant promise à la population, la benne de proximité pour la collecte des déchets verts et des encombrants, le lieu de partage commun aux associations… Les avez-vous vu ?

Les moments forts de ce début de mandat : une assignation au tribunal administratif pour avoir refusé d'appliquer la loi avec à la clé des familles villeruptiennes pénalisées, l'essai non transformé d'un accueil périscolaire, une élévation des tarifs des services publics municipaux supérieurs à l'indice du coût de la vie. Attitude étonnante pour le défenseur des services à la personne ! Osons espérer que 2009 ne nous réserve pas la mauvaise surprise d'une élévation de nos impôts locaux !

Pour un développement de l'habitat harmonieux et cohérent

Notre groupe s'est abstenu quant à la décision de lotir sur l'emplacement du club House du CSO près du cimetière: Le site de l'ancien collège n'a pas encore trouvé preneur, l'accès de la parcelle n'est pas à ce jour certain, de plus la proximité des sites sportifs et du collège nous incite à garder une cohérence et à dédier ce terrain à des projets à vocation sportive, associative ou de loisir.

Animation et attractivité : La municipalité à court d'idée ?

Pendant que les commerçants et associations dynamisent le centre ville, que fait la municipalité pour redonner de la vie à notre cité ? Dans ce domaine aucune proposition innovante.

Soutenir les initiatives associatives et déléguer sans cohérence est certes plus facile, mais nous regrettons l'absence de lisibilité dans la politique culturelle et d'animation de la ville, ainsi que le défaut d'initiative et de volonté de l'équipe majoritaire.

Piscine Municipale : la théorie de la goutte d'eau

Le débat sur la piscine s'est installé à la table du conseil municipal. La majorité propose une augmentation (encore une !) de 3,5% des tarifs pour un même service. Le déficit annuel de fonctionnement s'élève à 432 755€, déficit qui s'aggrave d'année en année. Notre groupe s'est abstenu sur cette hausse tarifaire qui, soyons en persuadé, ne va rien résoudre. Au mieux elle va engendrer 3 200 € de recettes, pour ainsi dire un emplâtre sur une jambe de bois, et va dans le même temps aggraver la baisse de fréquentation de la piscine.
Le temps de sa transformation en un équipement aquatique ludique moderne et attractif n'est il pas venu ? La réflexion est urgente tant au niveau communal qu'intercommunal.

Restaurant scolaire à Villerupt

Nous nous réjouissons de voir M. le Maire rejoindre notre position concernant les coûts excessifs des repas de cantine (Mosaique N°1). Pour mémoire un repas facturé à 2€15 par le collège revient à 7€55 à certaines familles villeruptiennes. Il est nécessaire de revoir le fonctionnement de la restauration scolaire dans l'intérêt des enfants, des familles et de la ville.

Les élus du groupe
« Pour un développement solidaire et durable »

A l'heure où cette page est imprimée, aucune expression du groupe "Pour un développement solidaire et durable" ne nous est parvenue.

L'APALVA PRESENTE AVEC LE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE VILLERUPT

Les mots de l'échange

LE LIVRE EN FETES

VILLERUPT

27,28,29 MARS 2009

HOTEL DE VILLE